

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **72 (1980)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## **La Conférence internationale du travail 1980**

*Par Jean Clivaz*

La Conférence internationale du travail 1980 s'est tenue à Genève du 4 au 25 juin. Elle a réuni quelque 1800 délégués et conseillers techniques venus de 138 pays. Les débats étaient dirigés par M. Gerhard Weissenberg, ministre autrichien des Affaires sociales, ancien militant syndical.

Disons avant toute chose que cette 66<sup>e</sup> session de la Conférence a été marquée par le retour au bercail, après deux ans et demi d'absence, des Etats-Unis d'Amérique. L'OIT peut ainsi de nouveau compter non seulement sur les contributions financières, mais aussi sur la collaboration de la plus importante nation industrielle du monde. Il faut espérer, à cet égard, que la Chine, de son côté, viendra à l'avenir occuper son siège à la Conférence, afin que l'universalité de l'OIT ne présente plus de lacunes.

Comme l'on sait, l'Organisation internationale du travail (OIT) comprend des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. C'est du reste la seule institution des Nations Unies basée sur le tripartisme, ce qui lui permet de jouer un rôle particulier sur la scène mondiale. Ce rôle est d'autant plus important que la mission de l'OIT consiste à améliorer les conditions de travail et d'existence des travailleurs du monde entier, donc de la grande majorité de la population du globe. C'est une tâche immense, qui exige des efforts soutenus non seulement du Directeur général et de ses collaborateurs, au siège de l'Organisation à Genève, mais aussi des membres du Conseil d'administration et des participants à la Conférence annuelle ou aux nombreuses réunions spéciales qui ont lieu tout au long de l'année. Il leur appartient de mettre sur pied les instruments – conventions, recommandations – qui doivent ou devraient inspirer les législateurs de tous les pays membres.

La ratification des conventions implique évidemment le devoir de les appliquer, ce qui, il faut le dire, n'est pas toujours le cas, notamment en matière de respect de la liberté syndicale ou des droits de l'homme. La Conférence s'occupe d'ailleurs chaque année aussi de